

## Budget : l'Assemblée veut sa propre évaluation

Les députés LRM souhaitent avoir un outil de chiffrage économique pour être à égalité avec le gouvernement.

LE MONDE | 30.03.2018 à 11h31 | Par Manon Rescan ([/journaliste/manon-rescan/](#)) et Audrey Tonnelier ([/journaliste/audrey-tonnelier/](#))

C'est devenu une antienne de la nouvelle Assemblée élue en juin 2017 : donner aux députés les moyens de mieux faire leur travail. Les élus de La République en marche (LRM) en ont fait l'un de leurs chevaux de bataille. Dernière initiative en date, jeudi 29 mars, celle de la députée de l'Essonne Amélie de Montchalin. A ses collègues du groupe de travail sur le renforcement des moyens de contrôle et d'évaluation des députés, censé enrichir la révision constitutionnelle en cours d'arbitrage par le gouvernement, la chef de file LRM à la commission des finances a présenté des pistes pour créer une « cellule d'évaluation budgétaire ».

Objectif : mettre sur pied, d'ici le prochain projet de loi de finances (PLF) à l'automne, « une équipe indépendante de chiffrage économique et financier de cinq à huit personnes, composée d'économistes et de statisticiens, comme cela existe aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni. Il s'agit d'installer le Parlement sur un pied d'égalité avec le gouvernement », a indiqué M<sup>me</sup> de Montchalin à ses collègues. Ces experts, du type de ceux qui travaillent à l'Insee, pourraient être saisis par la majorité comme par l'opposition, afin de fournir aux députés un « traitement indépendant des données des administrations ».

### « Dans le brouillard »

De quoi leur permettre de déterminer si la trajectoire budgétaire établie par le gouvernement est réaliste, avant d'en débattre en commission et dans l'Hémicycle. L'idée est aussi d'expertiser les textes présentés par le gouvernement et de chiffrer le coût des mesures fiscales proposées par les députés par l'intermédiaire d'amendements.

Cette réflexion, a priori technique, renvoie aux débats très concrets ayant émaillé le premier marathon budgétaire d'En marche !, d'octobre à décembre 2017. Lors de ce baptême du feu, le groupe majoritaire avait été confronté aux critiques récurrentes de l'opposition, notamment sur la suppression de l'ISF et la baisse de la fiscalité du capital (« flat tax »). Pressé par des parlementaires de gauche de rendre public l'impact de ces réformes pour les Français les plus riches, le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, avait fini par lâcher quelques chiffres en séance. Mais beaucoup étaient restés sur leur faim.

« Les députés travaillent dans le brouillard le plus total ! », déplore M<sup>me</sup> de Montchalin. « Aujourd'hui, le Trésor [l'administration de Bercy qui établit les prévisions économiques pour l'exécutif] nous donne son objectif de croissance du produit intérieur brut, de recettes... Mais nous n'avons aucun moyen de savoir sur quelles hypothèses cela se fonde. Et donc, de mener une discussion étayée avec le ministre », détaille cette ancienne économiste passée par le privé, chez l'assureur Axa et le courtier Exane.

En toile de fond, il s'agit aussi de disposer des éléments nécessaires à la maîtrise de la dépense publique, l'un des principaux objectifs du quinquennat. M<sup>me</sup> de Montchalin réfute toutefois l'idée de créer une alternative à la Cour des comptes, aujourd'hui chargée de formuler des avis sur les projets de loi de finances à travers le Haut Conseil des finances publiques, et de vérifier a posteriori l'emploi des fonds publics. « Il ne s'agit pas d'être un contre-pouvoir ou de prendre la place de qui que ce soit. Mais si on veut pouvoir contrôler un budget, mieux vaut savoir comme il a été construit », démine celle dont le nom circula un temps, cet automne, pour succéder à Benjamin Griveaux au poste de secrétaire d'Etat de Bruno Le Maire.

### Désencombrer le calendrier

A Bercy, on reste peu disert sur le sujet. « Il s'agit pour l'instant d'une proposition parlementaire », commente-t-on, en renvoyant aux travaux sur le renforcement des moyens de contrôle et

d'évaluation des députés, menés par Jean-Noël Barrot et son collègue LRM Jean-François Eliaou dans le cadre des chantiers de réforme de l'Assemblée nationale. Ces velléités sont d'ailleurs récurrentes à l'Assemblée : des outils avaient été créés par la révision constitutionnelle de 2008, mais le sujet peine à s'imposer comme une priorité des parlementaires.

Parmi les réflexions de MM. Barrot et Eliaou, un possible rapprochement avec France Stratégie, l'organisme rattaché à Matignon qui aide à concevoir et évaluer les politiques publiques. L'organisation d'un « printemps de l'évaluation », au cours duquel les ministres viendraient rendre compte de l'exécution de leur budget, est aussi en projet. Les députés réfléchissent à un format qui force le plus possible les ministres à leur répondre, pour éviter que l'exercice d'interpellation ne soit cosmétique, comme c'est le cas lors d'autres face-à-face à l'instar des séances de questions au gouvernement. Cet exercice vise aussi à désencombrer le calendrier de la procédure budgétaire, qui s'étale sur trois mois à l'automne.

Passer moins de temps à examiner la loi et davantage de temps à évaluer les politiques publiques est, en effet, l'objectif général revendiqué des députés, notamment de La République en marche. Un argument mis en avant pour défendre une révision de la procédure parlementaire, et notamment de nouvelles règles sur le vote de la loi en commission, et le dépôt d'amendements – deux sujets controversés, également au cœur de la révision constitutionnelle.

**Lire aussi : Réduction du déficit : « Les prochains arbitrages gouvernementaux seront cruciaux »** ([idees/article/2018/03/29/reduction-du-deficit-les-prochains-arbitrages-gouvernementaux-seront-cruciaux\\_5278132\\_3232.html](https://idees/article/2018/03/29/reduction-du-deficit-les-prochains-arbitrages-gouvernementaux-seront-cruciaux_5278132_3232.html))